

# CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE

Compte rendu de la réunion du 08 décembre 2022

Présents :

Elus municipaux référents CDQ : Madame Véronique FERREIRA DE MATOS et Monsieur Michel VERGNIER.

Excusés : Madame Corinne TONDUF et Monsieur Guillaume VIENNOIS.

Présidente du Conseil : Madame Ariane LAROUSSE.

Secrétaire du Conseil : Madame Christine CHAZEIRAT.

Membres du conseil : Mesdames Dominique DURAND-COURATIN et Georgette LANORE, Messieurs Denis LAROUSSE, Jean RESSEGUIER, et Jean-Pierre LANORE.

Anima : Monsieur Pascal KHARADJI.

Directeur Projet Cœur de Ville : Monsieur Raynald DESROY.

Association Guéret en Selle : Madame Marie-Luc JEANDAUX.

## ORDRE DU JOUR

1. Activités pour le Marché de Noël
2. Echanges sur le courrier de M. PICARD Philippe Président du Conseil de Quartier de La Rodde au sujet des écoles de Guéret
3. Questions diverses

Ouverture de la séance : 18h15.

Accueil de Madame DELMAS et présentation de l'Assemblée.

### 1. Activités pour le Marché de Noël

Proposées aux membres du Conseil de Quartier Centre Ville en Juin dernier : activités les samedi et dimanche de 14h à 17h.

700 décorations en plâtre sont prêtes. Elles sont destinées :

- à la vente
- à la décoration sur place avec cagnotte
- celles restantes après les festivités seront remises à l'Accueil de Loisirs et à l'Hôpital.

Costumes loués.

La présidente informe qu'elle a adressé un mail à ACTIONS QUARTIERS pour demander de l'aide de bénévoles pour ces animations mais elle n'a pas reçu de retour. Pascal KHARADJI se propose de faire une information aux enfants via ANIMA.

Véronique FERREIRA précise que les activités de Noël se dérouleront :

- Vendredi 16 décembre : de 13 h à 20h
- Samedi 17 décembre : de 10h à 19h
- Dimanche 18 décembre : de 10 h à 19h

15 chalets seront installés Place du Marché + 4 tonnelles de plus le samedi.

La patinoire sera de retour du 16 au 31 décembre 2022 : c'est une patinoire sèche, sans eau et sans électricité. Ouverture de 14h à 20h sauf les 24 et 31 décembre fermeture à 18h.

Mêmes tarifs qu'en 2021 : 3 € pour les plus de 18 ans et 2 € pour les enfants.

Nouveautés :

- 1 food-truck sucré à côté de la patinoire (choisi après appel à candidatures).
  - 1 chalet Ville de Stein dans le cadre du Comité de Jumelage les 23 et 24 décembre.
  - Vente par les cafetiers de boissons chaudes et de petites gâteries.
  - Ateliers avec Ludothèque : Maison des Projets
  - Harmonie de Guéret
  - DJ SWAN
  - Déambulateurs lutins farceurs.
  - Cinéma Plein Air : Grand Rue
  - Balade de poneys
  - 1 manège d'enfants (face à la mairie).
2. Echanges sur le courrier de M. PICARD Philippe Président du Conseil de Quartier de La Rodde au sujet des écoles de Guéret

Demande de M. PICARD Président du Conseil de Quartier de La Rodde de l'organisation d'une réunion d'informations au sujet des écoles.

La 1<sup>ère</sup> question qui se pose est la suivante : est-ce le rôle des Conseils de Quartiers d'étudier une telle demande ?

Il est re-précisé qu'il n'a jamais été dit que l'école Jean Macé fermerait.

A ce jour et avant d'organiser une réunion publique, il est nécessaire d'attendre la suite qui pourra être donnée par le DASEN sur les décisions et choix à venir.

### 3. Questions diverses

#### ■ ACTIONS QUARTIERS

Les réunions au sein d'ACTION QUARTIERS sont difficiles. La prochaine réunion est fixée au 11 janvier 2023.

Un planning prévisionnel serait le bienvenu sur la programmation des réunions.

Il est rappelé par Véronique FERREIRA :

- que les demandes de subventions exceptionnelles sont à établir par ACTION QUARTIERS avant fin octobre de chaque année.
- qu'une subvention de 1 000 € est attribuée annuellement par la Ville de Guéret pour le fonctionnement d'ACTION QUARTIERS.
- que les activités d'ACTION QUARTIERS doivent être équilibrées dans leur majorité (pour l'organisation des repas par exemple).

#### ■ BALADE URBAINE

Un compte-rendu de la dernière balade urbaine est distribué : lecture des constats recensés ; une remarque particulière sur le panneau fin 30 km/h de Monoprix et reprise au collège.

Il est signalé des incivilités routières sur toute la ville.

#### ■ BAR DE LA POSTE

La terrasse extérieure devrait rester et la rue restera fermée.

Le sens de circulation devrait être revu pour être cohérent : sens unique au niveau des écoles avec les véhicules garés en épi rue du BAR DE LA POSTE.

#### ■ ORDURES MENAGERES

Une réunion sur la TEOMI est prévue avec EVOLIS en janvier 2023.

Une pétition des habitants CREUSALIS et des habitants d'en face Rue des Tanneries pour envisager un autre site de dépôt des ordures ménagères a été envoyée à EVOLIS qui a contacté la Mairie et a donné son accord technique pour un déplacement. Une réunion a été organisée avec Pascal, les services techniques et EVOLIS. Il est proposé par Véronique FERREIRA de revoir avec les services techniques + retour vers pétitionnaire et CDQ CV : attention moins de places de parking si déplacement des poubelles.

■ PIEDS D'IMMEUBLES Avenue Charles de Gaulle : Creusalis ou services de la Ville à titre exceptionnel.

Pour mémoire : les dépôts sauvages sont à la charge de la Ville.

RECYCLABULLES ne peut pas assurer ce ramassage destiné à la déchetterie.

■ PROBLEME DU PIGEONNIER GEANT DU CENTRE VILLE : Pascal KHARADJI indique que le propriétaire du bâtiment concerné est mis en demeure par rapport au pigeonnier.

■ AVENUE BORDIER : des habitants ont reçu des avis de contravention sur leurs véhicules pendant les travaux de ravalement de façade sur la résidence de l'If (débutés le 1<sup>er</sup> octobre - sans arrêté).

La séance est levée à 19H30.

La Présidente

Ariane LAROUSSE